



Violences scolaires : les profs témoignent

CHOC Près de 500 enseignants ont répondu à un questionnaire lancé par le syndicat Snes-FSU après l'agression de Créteil

DOLÉANCES Cette étude inédite lève le voile sur les tensions qui minent le quotidien

C'est une enquête flash sur la violence à l'école. Après l'agression d'une enseignante avec une arme factice à Créteil en octobre, puis la prolifération de témoignages désabusés de professeurs sous le hashtag Pasdevague, le syndicat Snes-FSU a pris le pouls de ses adhérents au moyen d'un questionnaire en ligne. Le résultat n'a pas le caractère scientifique d'une étude conduite par le ministère de l'Éducation nationale, mais les 498 réponses collectées en trois semaines sont très révélatrices : « Cela confirme le malaise profond de la profession, le sentiment de clivage entre enseignants et direction », analyse Frédérique Rolet, la secrétaire générale du syndicat, majoritaire dans le second degré*.

Bien sûr, les incidents graves restent très rares : moins de 14 pour 1.000 élèves dans les établissements du secondaire. Un taux stable depuis des années. Et pourtant... Quasiment tous ceux qui ont participé à l'enquête assurent avoir été « souvent ou plusieurs fois » confrontés à des situations d'incivilité ou de violence. Mais il s'agit, le plus souvent, d'insultes, de menaces ou de bousculades, pas toujours comptabilisées dans les chiffres officiels.

Les doléances, remontées de toute la France, lèvent le voile sur les tensions ordinaires qui, parfois, gangrènent la vie de certains collègues

(deux tiers des réponses) et lycées. « Un élève a lancé un fruit bien mûr dans ma direction. Il s'est écrasé à moins d'un mètre de moi, salissant le mur, mes vêtements et l'élève au premier rang » (Nord) ; « Une élève qui habituellement ne me dit pas bonjour me salue : "Hello bitch" » (Cher) ; « J'ai enlevé son flacon de vernis à une élève qui se faisait les ongles. Elle m'a craché sur les pieds » (Jura).

Face à ces faits qui minent le quotidien, quelles sanctions ? Officiellement, plus de 90 % des incidents graves commis par des élèves envers le personnel donnent lieu à une exclusion temporaire ou définitive. Mais les profs qui ont rempli le questionnaire n'ont pas le même ressenti. S'ils ont quasiment tous (91 %) alerté l'administration, les trois quarts (77 %) jugent la réponse « plutôt ou très inadaptée ». « Un élève m'a menacé "Vous allez voir ce qui va vous arriver à vous et votre bagnole ce soir", confie un enseignant de l'Essonne. Réponse de ma chef : "Vous avez peur ? Non ? Bon bah ça va alors". »

« Les enseignants se sentent souvent abandonnés par leur hiérarchie », constate Frédérique Rolet. Cela transparaît à la lecture des témoignages. Un prof de musique

**« J'ai été insultée
par un élève :
"Sale chienne !" »**

Une professeure du Loiret

raconte : « Un élève me lance une trousse pleine dans la figure. Il passe en conseil de discipline et est exclu... Le recteur a cassé la décision. » Un autre : « Un élève est venu avec une arme blanche en classe, je la lui ai confisquée et l'ai apportée à la principale. Elle n'a pris aucune mesure. » Un troisième signale un ado muni d'un Taser. « Pas de conseil de discipline : il ne faudrait pas compromettre son orientation. »

Les justifications invoquées par certains personnels de direction désespèrent les victimes d'incivilités ou de violences. « On va nous



envoyer un élève bien pire si on renvoie celui-ci », a-t-on dit à l'une. « À la suite d'une exclusion, une élève a "fracassé" mon véhicule et celui d'un collègue, confie une autre. Le chef d'établissement nous a laissés nous débrouiller seuls pour le dépôt de plainte, prétextant ne pas vouloir signaler les dégradations au rectorat pour ne pas mettre en péril sa notation administrative. » Un parent furibond menace un prof qui a mal noté son enfant ? Le principal conseille de « dédramatiser ».

Beaucoup dénoncent le manque de soutien. « J'ai été insultée par un élève : "sale chienne !" Mais il disait ne pas avoir prononcé ces mots, il n'a pas été sanctionné, déplore une prof du Loiret. Je vous laisse imaginer son comportement ensuite... Il me riait au nez. » Pire, observe Frédérique Rolet, « certains cherchent à culpabiliser l'enseignant ». « Un élève a dit devant moi que les cours étaient chiantes, les profs cons. Il a menacé de mort ses camarades et moi-même en mimant une décapitation, décrit ainsi un agent du Pas-de-Calais. J'ai été accusé de faute professionnelle pour avoir dit à des parents que la classe de sixième était difficile. Le chef d'établissement considérait que je ne savais pas gérer ma classe. Il m'a demandé, en cas de problème, de répondre aux parents : "Il y a des jours avec et des jours sans". »

Ces enseignants se retrouvent vite pointés du doigt. « Je réveille une élève qui dort en classe de seconde, elle

me balance la table dessus et part en claquant la porte, relate une prof de La Réunion. Il a fallu que je me batte pour qu'elle soit exclue de la classe une journée, mais c'était de ma faute, je m'y étais mal prise pour la réveiller. » Et cette autre, rouée de coups par une élève de cinquième ? L'ado passe en conseil de discipline et est exclue du collège, mais la principale adjointe propose à sa collègue de « réfléchir à comment enseigner différemment ».

Conséquence : « Certains se censurent par peur du jugement », estime Frédérique Rolet. Elle plaide donc pour un « changement de climat et de gouvernance » : « Quand un problème est signalé, exhorté-t-elle, la réaction doit être collective. » Il faut, selon le Snes-FSU, en finir avec les outils de pilotage du ministère qui poussent à minorer le nombre d'incidents, diminuer les effectifs en classe, développer les équipes

pluriprofessionnelles (aujourd'hui, un psychologue seulement pour 1.500 élèves!), donner plus de temps de concertation aux enseignants et rouvrir le débat sur la carte scolaire.

Certains témoignages suggèrent qu'il y a urgence : comme ce SOS d'une prof, sous antidépresseurs, qui rumine des pensées suicidaires. Ou celui de cette novice, traitée de « folle » et de « chien », qui a fondu en larmes au self, sous le regard désapprouvateur du principal : « Il m'a prise à part : "Il va falloir qu'on fasse un entretien pour vous apprendre à gérer vos émotions". »

L'enseignante commence sa carrière. Mais elle l'assure, elle et ses amis stagiaires s'accordent presque tous sur un point : « Nous ne pensons pas faire ce métier toute notre vie ou, en tout cas, ne sommes pas sûrs d'en avoir le courage. » ●

MARIE QUENET

* Les lycées pro dépendent d'un autre syndicat.

UN PLAN D'ACTION PRÉSENTÉ LE 12 DÉCEMBRE

Cela avance... Les mesures contre les violences à l'école, pilotées par les ministères de l'Éducation, de l'Intérieur et de la Justice, devraient être présentées le 12 décembre en Conseil des ministres. Quelques-unes ont déjà été évoquées : lancement d'une enquête sur le climat scolaire auprès des agents de l'Éducation nationale, envoi d'un flyer expliquant comment agir en cas d'agression, mise en place d'un logiciel plus facile à utiliser pour signaler chaque incident, simplification des conseils de discipline et possibilité de conserver plus longtemps les sanctions dans le dossier scolaire. Une mission réfléchit à d'autres pistes : meilleure organisation du partenariat avec la police et la justice, prise en charge des élèves « multi-exclus »...



Rassemblement de professeurs
après des violences dans leur lycée,
à Toulouse, en janvier.
CHRISTIAN BELLAVIA/DIVERGENCE